

L'Expérience pour nouveaux leaders

FAQ pour partenaires de marché au Canada

La FAQ peut changer

Q : QUI EST ADMISSIBLE À L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Tous les partenaires de marché aux É.-U., au Canada et en Europe qui satisfont aux exigences suivantes entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 seront admissibles pour y participer* :

a) Les partenaires de marché au rang de bâtisseur de marché gestionnaire à mentor de marché gestionnaire en date du 1er janvier 2022 doivent être payés à leur titre de carrière 4 de ces 6 mois. Ils doivent aussi bâtir trois blocs au cours de cette période de 6 mois.

b) Les partenaires de marché qui atteignent le rang de BMG, MMA, MM ou MMG pour la première fois ou de nouveau pendant la période de qualification, maintiennent ce rang payé selon le tableau ci-dessous et bâtissent trois blocs cumulativement pendant ces six mois

Nouveaux BMG à MMG en janvier 2022	Maintenez ce rang payé 3 mois sur 5 jusqu'à la fin de la période de qualification (de févr. à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en février 2022	Maintenez ce rang payé 3 mois sur 4 jusqu'à la fin de la période de qualification (de mars à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en mars 2022	Maintenez ce rang payé 2 mois sur 3 jusqu'à la fin de la période de qualification (de févr. à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en avril 2022	Maintenez ce rang payé 1 mois sur 2 jusqu'à la fin de la période de qualification (de mai à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en mai 2022	Maintenez ce rang payé jusqu'à la fin de juin + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en juin 2022	Vous devez aussi avoir bâti 3 blocs

*Pour être admissible, vous ne pouvez pas déjà avoir participé à l'Expérience pour nouveaux leaders.

*Les VIP inscrits pour former vos blocs doivent avoir une commande Flexship active. Pour que l'inscription d'un VIP compte, le VIP doit avoir une commande Flexship active jusqu'au 15e jour du mois suivant son inscription.

Q : QUAND L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS AURA-T-ELLE LIEU?

R : L'Expérience pour nouveaux leaders aura lieu à Miami, Floride, aux É.-U., du 22 au 24 juillet 2022.

Q : QUAND EST-CE QUE JE SAURAI SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E), ET QUE DOIS-JE FAIRE POUR CONFIRMER MA PARTICIPATION?

R : Une fois la période de qualification terminée, si vous êtes en règle (en conformité) avec la compagnie, vous recevrez une invitation par courriel pendant la première semaine de juillet comprenant les détails concernant votre vol et des instructions pour les prochaines étapes. Des frais de 150 \$ US s'appliqueront au moment de l'inscription pour réserver votre place. Ces frais sont non remboursables.

Q : À QUOI POUVONS-NOUS ATTENDRE PENDANT L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Les partenaires de marché peuvent s'attendre à une journée et demie de formation exclusive avec des leaders sur le terrain, des membres du siège social et Todd Duncan, expert en matière de ventes et de confiance, ainsi qu'une visite guidée du centre de distribution de MONAT.

Q : EST-CE QUE MON PARTENAIRE OU CONJOINT PEUT M'ACCOMPAGNER?

R : Oui, cependant votre invité devra couvrir le coût de son billet d'avion et payer des frais d'inscription de 150 \$ US. Votre invité ne peut pas être un autre partenaire de marché.

Q : QU'EST-CE QUI EST INCLUS DANS L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Les personnes qui se qualifient profiteront d'un billet d'avion aller-retour à Miami, en Floride, à partir de l'aéroport le plus près de chez elles, de certains repas, de deux nuits à l'hôtel et de transport terrestre vers le centre de distribution.

Q : SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E) POUR PARTICIPER AU VOYAGE EN FÉVRIER 2022 ET J'AI ASSISTÉ À L'ÉVÈNEMENT, SUIS-JE ADMISSIBLE À PARTICIPER À CELUI-CI SI JE ME QUALIFIE DE NOUVEAU?

R : Non. Les partenaires de marché peuvent seulement participer à l'Expérience pour nouveaux leaders une fois. Si un PM est qualifié mais ne peut pas participer au voyage, il devra se qualifier de nouveau pour participer au prochain événement, s'il y a un autre événement.

Q : ET SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E) POUR PARTICIPER AU VOYAGE MAIS IL M'EST IMPOSSIBLE D'Y ALLER. PUIS-JE CHOISIR DE RECEVOIR UNE RÉCOMPENSE EN ARGENT?

R : Non, les personnes qui choisissent de ne pas y participer ou ne peuvent pas y participer n'auront pas l'option de choisir une récompense en argent.

Q : QU'Y ARRIVERA-T-IL SI J'ATTEINS LE RANG DE DIRECTEUR EXÉCUTIF ASSOCIÉ PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?

R : Si vous dépassez le rang de mentor de marché gestionnaire et devenez directeur, félicitations! Vous aurez maintenant la possibilité de vous qualifier pour plusieurs occasions et voyages exclusifs. Cependant, vous ne serez plus admissible pour participer à l'Expérience pour nouveaux leaders.

Q : L'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA-T-ELLE OFFERTE SUR PLACE POUR LES FRANCOPHONES ET LES HISPANOPHONES?

R : Oui. L'interprétation simultanée vers le français et l'espagnol sera offerte sur place.

Q : SI J'AI LE TITRE DE CARRIÈRE DE DEA OU UN RANG SUPÉRIEUR, ENSUITE JE SUIS RECLASSÉ(E) AU RANG DE BMG À MMG PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION ET JE SATISFAIS AUX EXIGENCES DE MON RANG INFÉRIEUR, SUIS-JE ADMISSIBLE À Y PARTICIPER?

R : Non. Votre titre de carrière doit être inférieur à DEA au début de la période de qualification pour participer au voyage.

Q : ET SI, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, J'AI LE TITRE DE CARRIÈRE DE BMG À MMG, ENSUITE JE SUIS RECLASSÉ(E) À UN RANG INFÉRIEUR PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, MAIS JE SATISFAIS AUX EXIGENCES DE QUALIFICATION POUR MON NOUVEAU RANG INFÉRIEUR? SUIS-JE ADMISSIBLE À PARTICIPER AU VOYAGE?

R : La seule façon qu'un partenaire de marché qui est reclassé à un rang inférieur (de BMG à MM) pendant la période de qualification puisse se qualifier pour participer au voyage est d'atteindre le rang de BMG à MMG de nouveau et de satisfaire aux exigences de qualification décrites dans le tableau ci dessus.

Q : ET SI J'AI SATISFAIT AUX EXIGENCES DE QUALIFICATION MAIS JE N'AI PAS REÇU MON INVITATION PAR COURRIEL?

R : Si vous vous êtes qualifié(e) pour le voyage mais vous n'avez pas reçu votre invitation par courriel, veuillez contacter le Service à la clientèle de MONAT, au 833-750-4881, ou par courriel à Canadamonatsupport@monatglobal.com (français - monatsupportfr@monatglobal.com). Le Service à la clientèle en anglais est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 23 h, et le samedi et le dimanche, de 8 h à 17 h, HE. Le Service à la clientèle en français est ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 17 h, HE.